

FICHE 4

La montée en débit sur le cuivre

QU'EST-CE QUE LA MONTÉE EN DÉBIT SUR LE CUIVRE ?

La montée en débit sur le réseau cuivre permet d'augmenter les débits pour l'utilisateur. L'opération revient à raccourcir la longueur des lignes de cuivre et donc limiter la déperdition de débit : on parle alors « d'amener la fibre jusqu'au village ». Précisément, il s'agit de remplacer un lien du réseau en cuivre d'Orange par de la fibre, afin de placer le point d'injection de tous les signaux DSL (situé initialement au nœud de raccordement abonné – NRA –) plus bas dans le réseau, en créant un nouveau NRA de montée en débit (NRA-MED) au niveau du sous-répartiteur (SR).

La montée en débit est un outil à disposition des collectivités dans le cadre de leur politique d'aménagement numérique du territoire. Depuis 2012, Orange leur propose une offre de création de points de raccordement mutualisé (PRM) pour leurs projets de montée en débit. Cette offre de gros est régulée par l'Arcep et son tarif est soumis à une obligation d'orientation vers les coûts.

QUELLES ÉVOLUTIONS RÉCENTES DE LA RÉGULATION DE LA MONTÉE EN DÉBIT SUR LE CUIVRE ?

Au début de l'année 2018, l'Arcep a mené une révision de l'offre « PRM » consistant en :

- une baisse de l'ordre de 17 % des tarifs grâce à la suppression de la compensation versée aux opérateurs dégroupés et à une ingénierie optimisée pour les sites de moins de 200 lignes ;

- une hausse de l'ordre de 55 % de la redevance versée par Orange aux collectivités, ce qui permettra dorénavant à ces dernières de mieux compenser leurs frais de fonctionnement, notamment en électricité ;
- une réduction, de 12 à 6, du nombre de fibres à mettre à disposition par les collectivités entre NRA et SR ;
- le traitement simplifié des demandes de collectivités par Orange concernant des projets sur des SR dont l'atténuation est comprise entre 23 dB et 30 dB.

QUEL RÔLE POUR LA MONTÉE EN DÉBIT SUR LE CUIVRE DANS LA CONNECTIVITÉ DES TERRITOIRES ?

Grâce à la réduction de la longueur des lignes de cuivre et l'introduction du VDSL2 au niveau du NRA-MED, les opérateurs commerciaux peuvent fournir du très haut débit à 60 % des lignes en moyenne et un débit descendant de plus de 8 Mbit/s à 95 % des lignes en moyenne (contre moins de 3 % avant le projet). La plupart des usagers situés en aval de l'opération de montée en débit peuvent alors disposer d'offres *triple play* de plusieurs opérateurs commerciaux.

Aujourd'hui, plus de 780 000 lignes ont déjà bénéficié d'une montée en débit, dont plus de 500 000 sont désormais éligibles au très haut débit. La montée en débit peut constituer, selon des modalités appropriées, une étape intermédiaire préparant le déploiement du réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné.

PROJETS DE MONTÉE EN DÉBIT ET LIGNES BÉNÉFICIAIRES DEPUIS LA MISE EN PLACE DE L'OFFRE PRM JUSQU'AU 3^e TRIMESTRE 2018

